



Basse-Zorn

Communauté de communes

ARRÊTÉ N° HOERDT/2024/070/AM/MB

Le Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2213-1, L 2213-2 et suivants,
VU le Code de la route,
VU la demande du 16 août 2024 de la société FISCHER JARDINS sise 7 rue des Vosges à 67720 Weyersheim,

CONSIDÉRANT que les travaux de réfection du parking en stabilisé de la salle de sports Jacques Brandt de Hoerd, nécessitent de prendre des mesures particulières en matière de circulation et de stationnement, pour des raisons de sécurité,

ARRÊTE

- Article 1 :** En raison des travaux de réfection du parking en stabilisé de la salle de sports Jacques Brandt de Hoerd, l'entreprise FISCHER JARDINS de Weyersheim est autorisée à occuper le parking en stabilisé sis 28 rue d'Eckwersheim le mercredi 21 août 2024, de 7 heures à 18 heures.
- Article 2 :** Durant cette période, le parking sera fermé. L'arrêt, le stationnement et la circulation sur le parking seront strictement interdits.
- Article 3 :** L'intervention des moyens de secours devra être possible à tout moment.
- Article 4 :** L'ensemble de la présignalisation et de la signalisation de chantier réglementaire et conforme aux dispositions en vigueur sera mis en place et entretenu par la Commune de Hoerd.
- Article 5 :** Dès l'achèvement des travaux, le permissionnaire devra enlever tous décombres et matériaux, réparer tous dommages éventuellement causés et rétablir la voie publique dans son état premier.
- Article 6 :** Le Président certifie le caractère exécutoire du présent arrêté et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.
- Article 7 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Maire de la commune de Hoerd,
 - Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de La Wantzenau,
 - Service Départemental d'Incendie et de Secours,
 - Monsieur le Chef de section des sapeurs-pompiers de Hoerd,
 - La société FISCHER JARDINS,
 - Affiché en Mairie.

POUR AMPLIATION

Fait à Hoerd, le 16 août 2024

Le Président,

Denis RIEDINGER



Fait à Hoerd, le 16 août 2024

Le Président,

Denis RIEDINGER